

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28/01/09

UN VIOL EST UN ACTE DE DOMINATION, NON UN ACTE DE DESIR!

L'association nationale « Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes » (ECVF) dénonce fermement les propos de Silvio Berlusconi et les « circonstances atténuantes » qu'il concède aux violeurs.

Après deux viols récemment médiatisés en Italie, Silvio Berlusconi livre son analyse de la situation : l'Italie compte tant de belles femmes que même un Etat policier ne pourrait mettre en œuvre des moyens nécessaires à la protection de chacune d'entre elles. Il en conclut que la lutte contre le viol, c'est mission impossible !

En Italie comme en France, et ailleurs dans le monde, on suggère que ce sont les femmes qui sont à surveiller, non les criminels sexuels.

En Italie comme en France et ailleurs dans le monde, les criminels sexuels bénéficient d'une étrange bienveillance qui les soulage de la responsabilité de leurs actes pour la transférer sur les victimes, très majoritairement des femmes. Celles-ci sont coupables d'être, d'avoir ou de faire trop :

- elles sont trop belles, trop provocantes, trop libres, ou trop faciles...
- elles ont des tenues trop courtes, trop serrées ou trop sexy...
- elles sortent trop tard ou trop seules.

Les criminels sexuels, eux, ne seraient que des amoureux éperdus de désir, voire d'amour ; ou alors, des hommes, des vrais, avec des besoins et des pulsions d'hommes !

Cet injuste renversement de la responsabilité dit aux femmes :

« Restreignez votre champ de liberté, ou gare à vous ! »

Il dit aux criminels sexuels:

- « Allez-y, ne craignez rien! Entre hommes, on se comprend: on vous couvrira ».

Les criminels sexuels ne désirent pas leurs victimes. Ils ne les aiment pas, non plus. Ils les violent pour affirmer une domination, pour les contrôler et les détruire.

Les dernières enquêtes estiment le nombre annuel de femmes victimes de viol en France à 397 800, soit I 090 viols par jour. Il leur faut du courage et de la persévérance pour faire valoir leurs droits et se reconstruire. Elles méritent le respect de chacun/e de nous. Toute forme de complicité envers leur(s) violeur(s) est une violence supplémentaire.

ECVF appelle les élu/es à la vigilance et à la fermeté, dans les assemblées territoriales comme dans les assemblées nationales, afin que la règle soit le respect des victimes et la responsabilisation des criminels et de leurs complices.

-

¹ INSEE, Les violences faites aux femmes. N° 1180 - février 2008.